

Arrêté du 4 février 2011 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) à la CA de Versailles

NOR : JUSB1104679A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Madame PRINCET Laurence, épouse ABAUTRET, adjointe administrative de deuxième classe, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse suppléante de la cour d'appel de Versailles, en remplacement de Madame AZUELOS Patricia.

Article 2

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Versailles en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 4 février 2011

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,
Par délégation, la chef du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle

Marie-Noëlle DEHOUCK